



Syndicat Local

De la Maison d'Arrêt

De DIJON

Dijon le 11 avril 2025

UNE NUIT A DIJON...

Les nuits à la Maison d'Arrêt de Dijon ne sont pas une promenade de santé contrairement à ce qu'on pourrait croire et ce ne sont pas les agents de service nocturne le 10 avril qui diront le contraire !

En effet, vers 23h30, une alarme incendie a été déclenchée au Quartier Mineur. Les agents se sont rendus sur place et ont constaté que le mineur K. avait mis le feu à la fausse cour et que par effet de ventilation, la fumée s'était engouffrée dans le sous-sol jusqu'à atteindre le rond-point via une trappe (non étanche).

Les trous dans les caillebotis aux fenêtres des cellules facilitent le jet de débris ou objets enflammés, **il devient donc plus qu'urgent de les remplacer !!!!!**

Le Brigadier-Chef Encadrement de service a appelé les pompiers afin de neutraliser l'incendie qui fort heureusement n'a pas pris d'ampleur !

Suite au départ des pompiers et des FSI, le mineur K. a réitéré ses méfaits son unique but étant de perturber le service de nuit. Il a donc été décidé par la direction de permanence de le placer au Quartier Disciplinaire, seule solution pour mettre fin à l'incident et juguler ses pulsions destructrices.

La mise en prévention s'est déroulée non sans mal puisque les agents ont essayé **des gestes violents, des menaces de mort et même des menaces de représailles et de viol sur leurs familles !!!!!** **L'individu fera étalage d'un légendaire courage en crachant sur un de nos collègues !!!**

Dans quelque temps, le Quartier d'isolement accueillera un nouveau pensionnaire qui a déjà des antécédents de pyromanie mais les **cellules QI sont dépourvues de détecteur de fumée ce qui pose de sérieux problèmes de sécurité en termes de prévention des risques !**

Le bureau local **UFAP UNSa Justice** félicite les personnels pour leur professionnalisme et leur réactivité.

Le bureau local **UFAP UNSa Justice** demande une sanction disciplinaire à la hauteur des faits ainsi que le transfert du mineur à sa sortie du QD vers une structure plus adaptée à sa gestion.

Le bureau local **UFAP UNSa Justice** demande un entretien plus régulier des fausses-cours et des mesures concrètes concernant la prévention en matière de sécurité incendie.

Ludovic SKUBALA pour le bureau local.